

3.9 Étrangers - Immigrés

En 2007, les **immigrés** représentent 8,3 % de la population vivant en France, soit 5,2 millions de personnes. Ils sont souvent originaires d'Algérie, du Maroc ou du Portugal. Parmi les personnes âgées de 18 à 50 ans, nées en France métropolitaine, 3,1 millions d'entre elles sont enfants d'immigrés. La moitié ont moins de 30 ans. La moitié des descendants directs ont un parent immigré né en Europe et quatre sur dix sur le continent africain, essentiellement au Maghreb. Les descendants les plus jeunes ont des parents d'origines plus variées et plus lointaines. Les enfants d'immigrés de 18 à 30 ans ont une fois sur deux une ascendance africaine. Près du quart des descendants ayant la **nationalité** française ont au moins une autre nationalité. Pour la grande majorité des descendants, la langue française a été transmise dans leur enfance par au moins un de leurs parents. À la génération suivante, les descendants devenus eux-mêmes parents parlent quasiment tous français avec leurs enfants vivant en France.

En 2007, 3,7 millions d'**étrangers** résident en France. Leur poids dans la population totale est de 5,8 %. Depuis le début des années 2000, les acquisitions de la nationalité française par décret demeurent le mode d'acquisition le plus répandu et représentent plus des deux tiers de l'ensemble des acquisitions en 2008. Dans neuf cas sur dix, il s'agit d'une **naturalisation**, les acquisitions par réintégra-

tion étant plus rares. Le nombre d'acquérants par mariage a diminué de moitié entre 2007 et 2008, en raison du passage de deux à quatre ans de la durée minimale du mariage pour ouvrir la possibilité de devenir Français. Il est ensuite resté stable en 2009. Les nouveaux Français sont, depuis plusieurs années maintenant, essentiellement originaires d'Afrique et plus particulièrement du Maghreb. Un nouveau Français sur sept est originaire d'Europe, un sur neuf d'Asie.

En 2009, 30 millions de ressortissants étrangers vivent dans les États membres de l'Union européenne à 27, soit 6,1 % de la population totale de l'Union. Ils viennent majoritairement de pays européens, États membres ou non. Les autres ressortissants sont originaires d'Afrique, d'Asie et du continent américain. La proportion de ressortissants étrangers varie de moins de 1 % en Pologne, en Roumanie et en Slovaquie à 44 % au Luxembourg. En 2008, les États membres ont octroyé leur nationalité à 696 000 personnes et c'est en France, au Royaume-Uni et en Allemagne que les octrois ont été les plus nombreux, de même que les enregistrements de demandeurs d'asile. L'Union européenne à 27 a enregistré près de 261 000 demandeurs d'asile en 2009, soit 520 demandeurs par million d'habitants. Ils sont principalement originaires d'Afghanistan, de Russie, de Somalie, d'Iraq et du Kosovo. ■

Définitions

Nationalité : lien juridique qui relie une personne à un État déterminé. De ce lien découlent des obligations à la charge des personnes qui possèdent la qualité de Français, en contrepartie desquelles sont conférés des droits politiques, civils et professionnels, ainsi que le bénéfice des libertés publiques.

La nationalité française peut résulter soit d'une attribution par filiation (droit du sang) ou par la naissance en France (droit du sol) soit d'une acquisition à la suite d'événements personnels (mariage avec un Français, par exemple) ou d'une décision des autorités françaises (naturalisation). La nationalité française est attribuée de plein droit à la naissance à l'enfant, légitime ou naturel, dont l'un des parents au moins est français (droit du sol) ou à l'enfant, légitime ou naturel, né en France lorsque l'un de ses parents au moins y est lui-même né (double droit du sol).

Étranger, immigré, naturalisation : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'intégration à la française : plus de 130 000 nouveaux Français chaque année », *Infos migrations* n° 16, ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, août 2010.
- « Les États membres de l'UE27 ont octroyé la nationalité à 696 000 personnes en 2008 », *communiqué de presse* n° 100, Eurostat, juillet 2010.
- « Être né en France d'un parent immigré », *Insee Première* n° 1287, mars 2010.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Acquisitions de la nationalité française

	2000	2007	2008	
			en %	
Acquisitions par décret	77 478	70 095	91 918	68,0
par naturalisation	68 750	64 046	84 323	62,4
par réintégration	8 728	6 049	7 595	5,6
Acquisitions par déclaration anticipée	35 883	26 945	25 639	19,0
Acquisitions par mariage	26 056	30 989	16 213	12,0
Autres déclarations d'acquisition et de réintégration	2 038	1 397	1 347	1,0
Total des acquisitions	141 455	129 426	135 117	100,0

Source : SDSE.

Étrangers actifs selon la catégorie socioprofessionnelle

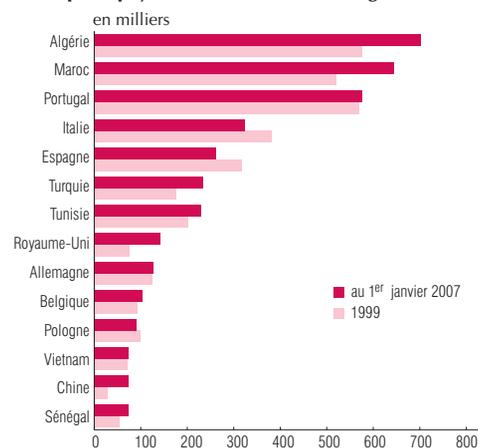
	2008 (r)		2009
	Effectifs en milliers	Effectifs en milliers	Part d'étrangers dans la CSP en %
Agriculteurs exploitants	n.s.	n.s.	n.s.
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10 salariés ou +)	112,4	126,7	7,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	157,3	171,8	3,9
Professions intermédiaires	185,0	165,0	2,5
Employés	450,1	450,3	5,4
Ouvriers	622,1	585,5	9,2
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	35,0	46,1	10,7
Total¹	1 566,6	1 551,4	5,5
dont salariés	1 218,5	1 135,2	5,0

1. Hors catégorie socioprofessionnelle non déclarée.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

Principaux pays de naissance des immigrés



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population.

Populations étrangère et immigrée en 2007

	en %	
	Étrangers	Immigrés
Part des hommes	51	49
Part de la population ayant :		
moins de 15 ans	17	5
15 à 24 ans	10	9
25 à 54 ans	49	55
55 ans ou plus	25	31
Nombre (en milliers)	3 682	5 253
Poids dans la population totale	5,8	8,3

Source : Insee, RP 2007 exploitation principale.

Taux de chômage selon la nationalité en 2009

	Personnes de nationalité française	en %		
		Ressortissants de l'UE à 27	Étrangers hors UE à 27	Étrangers Ensemble
Hommes	8,3	n.s.	23,3	17,9
Femmes	8,9	n.s.	23,8	17,5

Champ : France métropolitaine, personnes actives âgées de 15 ans ou plus (âge à l'enquête).

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2009.

Population étrangère au sein de l'Union européenne en 2009

	Population totale		Population active	
	Étrangers en milliers	Part en %	Étrangers en milliers	Part en %
Allemagne	7 175	8,9	3 954	9,4
Autriche	855	10,4	468	10,9
Belgique	914	8,5	431	9,0
Bulgarie
Chypre	115	15,1	72	17,8
Danemark	263	4,8	149	5,0
Espagne	5 345	11,7	3 679	16,0
Estonie	220	16,5	129	18,7
Finlande	104	2,0	57	2,1
France
Grèce	813	7,5	473	9,5
Hongrie	59	0,6	37	0,9
Irlande	509	11,4	318	14,7
Italie	3 741	6,3	2 137	8,6
Lettonie	359	15,9	195	16,4
Lituanie	19	0,6
Luxembourg	210	43,5	113	49,3
Malte	12	2,8	6	3,2
Pays-Bas	603	3,7	326	3,7
Pologne	43	0,1	25	0,1
Portugal	373	3,5	249	4,5
Rép. tchèque	112	1,1	77	1,5
Roumanie	25	0,1
Royaume-Uni	4 297	7,1	2 527	8,1
Slovaquie	8	0,1	5	0,2
Slovénie	22	1,1	12	1,1
Suède	362	5,2	245	5,0
UE à 27	29 693	6,1	17 237	7,2

Source : Eurostat.